



PRÉFECTURE DE LA RÉUNION  
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET  
SOCIALES

D:\AAA DURAND 2005\CAFDES SELECTION 05\jury decio  
corecteur escrit.doc

## DECISION N° 03 DRASS / BEC

**PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CHARGÉE DE LA CORRECTION  
DES ÉPREUVES ÉCRITES DE SÉLECTION DES CANDIDATS AU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX  
FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE**

**(C.A.F.D.E.S.) session 2005**

### LE DIRECTEUR RÉGIONAL DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

- VU** le décret N°2002-401 du 25 mars 2002 portant création du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale ;
- VU** l'arrêté du 25 mars 2002 fixant les modalités de la formation préparatoire au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale ;
- VU** La circulaire DGAS / ATT / 4A N°2002 / 179 du 27 mars 2002 relative aux modalités de la formation préparatoire au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : La commission restreinte de sélection des candidats au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur ou de service d'intervention sociale est ainsi composée :

- Monsieur Charles KOEHLER, Inspecteur principal des affaires sanitaires et sociales ;
- Monsieur Jean CARDON Inspecteur des affaires sanitaires et sociales ;
- Madame Hélène MONDON, Directrice de la résidence ASTERIA (titulaire du CAFDES) ;
- Madame Dolize SIDAMBAROMPOULLE, Formatrice à l'IRTS de Saint Benoît.

**Article 2°** : Cette commission assurera la correction des épreuves écrites en double correction et arrêtera la liste des candidats admissibles.

Fait à Saint Denis le 10 Février 2005

Le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et sociales

Pierre CARDONA